Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260521-260503-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE LANNION

MAIRIE DE PLUZUNET
TI KER PLUNED

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 21 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de conseillers présents à la séance : 14
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0
Nombre de votants : 14
Date de la convocation : 13 mai 2026
Date d'affichage : 13 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Romuald COCADIN, Maire

Étaient présents : Romuald COCADIN, Maire, Mesdames Patricia LE QUÉRÉ, Patricia BEAUZELS, Eve ERNOULT, Edith CONGARD, Marie-Ange HERVO, Clervie LE CORRE, Josiane LE TALLEC conseillères municipales ; Messieurs Gaétan DAVAÏ, Jean-Marie INTEM, Philippe GASNIER, Benoit LE CARLUER, Patrick LE ROUX, Paul PRIGENT, conseillers municipaux.

Absent : M. Joseph LE MOAL

Mme Clervie LE CORRE est nommée secrétaire de séance.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Délibération n° 26.05.03

Objet : Travaux église – Acceptation devis – Plan de financement - Demandes de subventions

Monsieur Le Maire rappelle que le diagnostic structurel et mobilier de l'église est en cours. Il fait apparaître des désordres importants auxquels il convient de remédier afin de prévenir tout dégât supplémentaire et d'alourdir la restauration future, en particulier sur :

- Le Mobilier : Dépose du retable Nord et création de rangement ou de stockage complémentaire
- La maçonnerie : Réparation de joints de baies et contrefort
- La couverture : Réparation en couverture et sur le système EP
- Les vitraux : Réparation des vitraux et protection

L'architecte en charge de l'étude, préconise la réalisation urgente de ces travaux et pour ce faire a demandé des devis à des entreprises, spécialisées dans ces d'interventions.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260521-260503-DE

Monsieur Le Maire présente les devis de :

- **l'Atelier COREUM** pour un montant de :
- Phase A : Travaux de dépose et conditionnement : 7 651.72€ H.T
- Phase B : Travaux d'aménagement de stockage dans la sacristie et réaménagement du caisson existant : 3 860.72€ H.T

- **La SARL LE BOULZEC** pour un montant de 3 312.75€ H.T
- **L'entreprise DUBOIS** pour un montant de 8 779€ H.T

- **L'Atelier BOTREL** pour un montant de 2 967.50€ H.T

- **Anna MUNSCH, Architecte,** pour la mission de suivi de travaux pour un montant de 4 000€ H.T

Monsieur Le maire précise que cette opération pourrait être subventionnée à hauteur de 75%.

Le plan de financement estimatif se présente comme suit :

DEPENSES	TOTAL H.T	RECETTES	TOTAL
Travaux	26 571.69€	DRAC 30%	9 171.51€
Honoraires	4 000.00€	Conseil Général 20%	6 114.34€
		Conseil régional 25%	7 642.92€
		Autofinancement	7 642.92€
TOTAL	**30 571.69€**	**TOTAL**	**30 571.69€**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **De Retenir :**
- **l'Atelier COREUM** pour un montant de :
- Phase A : Travaux de dépose et conditionnement : 7 651.72€ H.T
- Phase B : Travaux d'aménagement de stockage dans la sacristie et réaménagement du caisson existant : 3 860.72€ H.T

- **La SARL LE BOULZEC** pour un montant de 3 312.75€ H.T

- **L'entreprise DUBOIS** pour un montant de 8 779€ H.T

- **L'Atelier BOTREL** pour un montant de 2 967.50€ H.T

- **Anna MUNSCH, Architecte,** pour la mission de suivi de travaux pour un montant de 4 000€ H.T

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les devis
- **D'approuver** le plan de financement estimatif ci-dessus
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à solliciter des subventions auprès de :
    - La DRAC
    - Du Conseil départemental 22
    - De la Région Bretagne
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260521-260503-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Retient** :
- **l'Atelier COREUM** pour un montant de :
- Phase A : Travaux de dépose et conditionnement : 7 651.72€ H.T
- Phase B : Travaux d'aménagement de stockage dans la sacristie et réaménagement du caisson existant : 3 860.72€ H.T

- **La SARL LE BOULZEC** pour un montant de 3 312.75€ H.T

- **L'entreprise DUBOIS** pour un montant de 8 779€ H.T

- **L'Atelier BOTREL** pour un montant de 2 967.50€ H.T

- **Anna MUNSCH, Architecte,** pour la mission de suivi de travaux pour un montant de 4 000€ H.T

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les devis

- **Approuve** le plan de financement estimatif ci-dessus

- **Autorise** Monsieur Le Maire à déposer les dossiers de subventions auprès de :
  - La DRAC
  - Du Conseil départemental 22
  - De la Région Bretagne

- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier

Fait et délibéré, à Pluzunet les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,
Clervie LE CORRE

Le Maire,
Romuald COCADIN

MAIRIE DE PLUZUNET 22140 (Côtes-d'Armor)

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Saint-Brieuc dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat